

Paris, le 21 avril 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La dynamique de création d'emplois dans les Entreprises Adaptées se confirme

L'UNEA et son partenaire CHEOPS établissent un constat commun sur la création d'emplois dans les Entreprises Adaptées : **la dynamique de création d'emplois se confirme, soutenue par la fluidité de la coopération entre les Entreprises Adaptées et les Cap Emploi.**

Près de 4000 contrats signés en 2015

Dans le cadre de la réalisation du Pacte de l'Emploi porté par le gouvernement, la loi de finances pour 2015 comportait l'inscription de 500 aides au poste supplémentaires pour les Entreprises Adaptées. **Ces dernières ont contracté en 2015 avec les Cap Emploi, près de 4000 contrats, soit une hausse de 10% par rapport à l'année précédente.** Une évolution encourageante puisqu'elle engendre également **une hausse de 9% des emplois durables** (6 mois et plus) représentant ainsi plus de 40% des contrats signés en 2015 :

- 818 CDI
- 134 CDD de 12 mois et plus
- 706 CDD de 6 à 12 mois

Sur les contrats de durées plus courtes, **une progression de 11% est également à noter**, portant le nombre de contrats courts signés par les Entreprises Adaptées à :

- 1412 CDD de moins de 3 mois
- 904 CDD de 3 à 6 mois

Une inégalité d'accès à l'emploi subsiste et est renforcée par un contexte économique désavantageux

Le handicap doit être davantage identifié comme une véritable condition de vulnérabilité au chômage. **La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, a posé des principes ambitieux qui peinent aujourd'hui à être atteints.** Elle a donné un droit fondamental aux personnes en situation de handicap : le travail.

Ce droit est un droit pour tous. Or, aujourd'hui, les travailleurs en situation de handicap sont deux fois plus touchés par le chômage : leur taux de chômage est à 21% contre 10% pour la moyenne nationale. Dix ans après la promulgation de cette loi, 250 000 personnes handicapées supplémentaires sont au chômage portant **leur nombre total à 486 000 personnes** (chiffres Pôle Emploi - décembre 2015).

La résorption de cette inégalité passe par le renforcement de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Dans cette perspective, l'UNEA et CHEOPS s'engagent à renforcer leur coopération à l'échelon régional.

Contact Presse CHEOPS :
Jérémy BOUCAIN
Conseiller communication
jeremy.boucain@cheops-ops.org

Contact Presse UNEA
Stéphanie Benaroc
Responsable de la communication
sbenaroc@unea.fr